



OBJET : Circulaire de liaison N°2 – Janvier /Février / Mars 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de prendre connaissance des informations ou rappels suivants sur le niveau 6° et vous invitons à conserver cette circulaire de liaison.

Quelques dates à retenir

Dates	Événements, projets, ...
Lundi 15 Janvier	Conseils de classes de 6 ^{ème}
Vendredi 19 et samedi 20 Janvier	Portes ouvertes du collège avec participation d'élèves-guides de 6ème. Vendredi : 17H30 / 19H30 (exceptionnellement fin des cours 14h40) Samedi : 9H30 / 12H30
Dimanche 21 Janvier	FIN DU 1 ^{ER} SEMESTRE
Vendredi 9 février	Olympiades CM2 - 6ème : tous les élèves de 6ème, soit le matin, soit l'après-midi participeront à des ateliers avec les CM2, futurs élèves de 6 ^{ème} et à des cours aménagés.
Mardi 13 Février	Réunion de parents-professeurs de 17h à 20h.
Du samedi 24 Février au dimanche 10 mars	VACANCES D'HIVER
Du Lundi 25 mars au vendredi 29 mars	Semaine du Désert avec l'Opération « Bol de Riz »
Vendredi 29 mars	Opération « Bol de Riz »

Informations Aumônerie :

Dates	Événements, projets, ...
Vendredi 12 janvier	12h-12h30 messe à l'aumônerie célébrée par le Père Vincent (pour tous ceux qui le souhaitent)
Vendredi 2 février	12h-12h30 messe à l'aumônerie célébrée par le Père Vincent (pour tous ceux qui le souhaitent)
Vendredi 15 mars	12h-12h30 messe à l'aumônerie célébrée par le Père Vincent (pour tous ceux qui le souhaitent)
Mercredi 27 mars	Présentation du Comité d'Aide aux Lépreux d'Antalaha (Madagascar) par la représentante en France, Nathalie Caillère (association à laquelle seront versés les bénéfices du Bol de riz)
Mardi 2 avril	Messe de Pâques célébrée par le Père Vincent Artarit

Circulaires :

Vous trouverez toutes nos circulaires sur le site du collège <http://st-joseph-segre.anjou.e-lyco.fr/> dans la rubrique circulaires ». Nous vous invitons à consulter la rubrique régulièrement (au moins une fois par mois).

Infirmierie :

Rappel : Notre équipe se tient à l'écoute de votre enfant pour l'accueillir au sein de l'infirmierie. Cependant, nous constatons qu'il y a de plus en plus d'élèves à l'infirmierie aux récréations ou sur temps de cours. Pouvez-vous rappeler à vos enfants qu'ils ne doivent venir à l'infirmierie que lorsqu'ils n'arrivent pas à gérer la douleur. En cas de suivi médical, il est possible de laisser des médicaments à l'infirmierie (armoire, frigo...) avec l'ordonnance correspondante.

Les enfants doivent rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien dès le matin. Nous sommes trop souvent dans l'obligation de rappeler les familles pour qu'elles viennent les chercher.

Soyez assurés Madame, Monsieur, de notre entier dévouement,

Les titulaires de sixième – Le responsable de niveau - Le Chef d'Établissement.